

## **Index Egalité professionnelle Femme / Homme**

Le Gouvernement a fait de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes l'une de ses principales priorités. Cet engagement s'est notamment traduit par un renforcement des obligations légales pesant sur les entreprises dans ce domaine.

Un système d'index et son mode de calcul ont été publiés dans le décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 portant application des dispositions visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail.

**L'index mesure les écarts concernant les thèmes suivants : les promotions, les augmentations, la maternité et les dix plus hautes rémunérations.**

Voici le résultat de l'index 2026 au titre de l'année 2025 obtenu par l'entité Astemo France S.A.S. :

Tranche d'effectif	Entité	Résultat de l'index 2025
De 250 à 999	Astemo France S.A.S.	93/100

**Astemo France S.A.S.**

126 rue de Stalingrad, 93700 Drancy, France

Capital social : 6 630 399,60 € N° SIREN : 529 268 393 N° SIRET : 529 268 393 000 12 N° TVA : FR66 529 268 393

[www.astemo.com](http://www.astemo.com)